VOL. XLVII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 9 OCTOBRE 1918 — No. 47

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

LA PRIERE

"Les Bésois sont aujourd'hui à même d'apercevoir, sur les murs de la caserne Maurice-de-Saxe, des affiches officielles donnant le portrait du généralissime Pershing et portant au-dessous une proclamation adressée aux troupes américaines venues en France pour se joindre aux Alliés sur notre front et dont voici l'exacte traduction:

"La misère sera votre partage, mais la confiance en Dieu vous réconfortera; vous serez tentés, mais les enseignements de Notre-.... Seigneur vous donneront de la force. Que votre courage comme soldat et que votre conduite comme homme, soient une inspiration à vos camarades et un honneur à votre pays".

"J. Pershing".

(*Semaine Religieuse de Blois*)

Comme le Président des Etats-Unis, le général en chef des armées américaines en France s'incline devant la majesté de Dieu et reconnait sa toute puissance.

Chargé du bien-être, de l'honneur et du moral de ses soldats, il tourne les yeux vers son Créateur et fièrement proclame cette vérité fondamentale du christianisme: que la confiance en Dieu est le suprême confort de l'homme et la véritable source du courage.

Si les chefs de gouvernement, d'un trop grand nombre des pays alliés, n'ont pas encore voulu faire cette déclaration publique, l'univers pourra toujours constater que les vrais acteurs du drame mondial qui se joue actuellement dans le sang, à la lumière des éclats d'obus, dans la fumée de la poudre, les chefs militaires, en vrais soldats qui voient la mort en face, ont noblement courbé leurs fronts devant Celui, qui d'un regard peut s'il le veut réduire en atome, la terre qui nous porte e tla voute étoilée qui nous abrite.

Il y a quelques semaines les peuples alliés tremblaient en face des armées du Kaiser, le ciel était sombre, et humainement, la défaite plutôt que la victoire, semblait devoir prendre nos armées à la gorge et étouffer nos efforts.

Foch était nommé généralissime.

Croyant convaincu, catholique pratiquant, sa première parole était pour dire à ceux qu'il devait commander que son plus grand espoir était en Dieu.

Du coup il allait s'élever dans les sommets où avaient plané les Constantin, les Clovis, les Charlemagne, les St-Louis.

Sauveur de la France, il allait enseigner à sa patrie, et, d'une manière non équivoque, qu'il n'y avait qu'un sentier pour les soldats de France: celui des Croisés.

La prière de Foch était à peine rendue près du Trône Céleste, que les rôles étaient subitement renversés.

L'ennemi reculait d'abord pas à pas, et, soudainement comme pris de vertige, il perdait contrôle et s'engouffrait dans le remoue de la fuite précipitée pour se retrouver à genoux demandant grâce.

Les dernières victoires des alliés sont miraculeuses, et, pour rappeler la phrase qu'écrivait au commencement de juillet dernier le rédacteur du *Manitoba Free Press*, nous pouvons dire aujourd'hui avec toute vérité : *"Celui qui refusera de se joindre dans une humble prière à Celui qui tient dans sa main la vie et la mort, se montrera indigne de la grande époque où il vit et des grandes responsabilités qu'il porte sur ses épaules".*

Mais la guerre n'est pas finie.

Dieu qui a montré d'une manière indéniable ce que valait la force de la prière, n'a pas encore dit aux hommes quels étaient ses desseins.

Restons encore à genoux. Prions toujours.

Rendons justice à notre souverain Georges V.

Lui aussi a prié et a donné à son peuple l'exmple de la fortitude dans la confiance en Dieu.

Nos hommes d'Etat Canadiens ont eux aussi prié.

Notre premier ministre manitobain a suivi l'exemple qui partait de haut.

Nos journalistes, d'un bout à l'autre du pays, protestants comme catholiques, ont trouvé des accents éloquents, d'une ferveur admirable, pour inviter leurs lecteurs à la prière et implorer la bénédiction du Maître Suprême des armées.

L'acte officiel n'a cependant pas encore été fait.

Le plus important et celui qui marquerait le plus effectivement la toute sincérité de ces appels à la prière, serait la passation de la loi établissant l'obligation de la prière dans les écoles du pays.

Refuser l'enseignement religieux à l'école quand on demande aux hommes de prier, est plutôt une provocation à Dieu, qu'un acte d'humble et respectueuse soumission à la volonté divine.

Quant on plante une tige avec l'intention d'en faire un arbre fort, droit et solide, on prend soin tout d'abord d'en assurer la première croissance, pour lui donner toute la sève dont elle aura besoin dans son développement régulier jusqu'à son plein épanouissement.

Le vieillard sera toujours ce qu'aura été l'enfant.

L'exception ne fait que prouver la règle.

L'enseignement religieux est aujourd'hui banni de l'école publique.

La croix du Christ est enlevée des murailles.

On ne semble pas vouloir réparer l'offense.

On refuse obstinément à l'enfant la lumière dont il a besoin pour voir et connaitre Dieu.

On refuse à son âme la subsistance dont elle a besoin pour se nourrir et se développer.

Quand cet enfant sera devenu homme on lui demandera de prier.

Qui et comment?

Une maladie nouvelle a fait son apparition aux Etats-Unis et dans notre pays.

Cette maladie semble être mortelle et déjà elle a fait des ravages terribles, surtout dans les camps, dans les rangs de nos soldats.

Nos armées peuvent être décimées par autre chose que par les obus.

Plus que jamais nous devons prier.

Plus que jamais nos législateurs devraient méditer cette parole du Christ, quand il a déclaré anathème celui qui blesserait l'âme du tout petit enfant.

Oui, prions, notre pays en a grandement besoin.

FOCH ET L'ECROULEMENT BOCHE

Le titre de notre article de la semaine dernière était double: *la débâcle de l'impérialisme germanique* et *la bataille de Foch.*

Depuis une semaine c'est bien encore à ces deux grands actes historiques que nous assistons. Et, remarquez-le ces deux faits sont étroitement unis l'un à l'autre. Le premier n'est que la conséquence le corollaire du second. Sans la bataille de Foch, "à la volonté duquel", continuent "d'être soumis les évènements", pas d'effondrement germanique.

Nous résumions toute notre pensée dans la phrase suivante: "Ce que nous voyons en ce moment et *qu'on ne s'y trompe pas,* disions-nous, c'est le commencement de la débâcle de la formidable armée allemande, épuissée par les pertes qu'elle a faites depuis 4 ans, minée par le doute en la justice de sa cause, atterrée par la perception nette que son gouvernement lui à mis l'univers entier sur les bras, et épouvantée surtout par l'entrée en ligne de l'armée américaine... encadrée par les vétérans de France et d'Angleterre, le tout sous les ordres d'un *chef génial* qui, visiblement, *fera avant longtemps subir une crise au commandement impérial, totalement désemparé devant* ses habiles et rapides manoeuvres..!"

Or, dimanche après-midi toute la ville de Winnipeg était en émoi. Les coups de téléphones se succèdaient, fébriles, la foule se massait devant les tableaux des grands journaux de la ville, bref on se serait cru à un soir d'élections.

Que se passait-il donc?

Deux cablogrammes, l'un de Paris, l'autre de Londres nous annoncaient que l'Allemagne demandait grâce. Le Kaiser avait déclanché cette effroyable guerre à son heure; il prétendait la terminer à son heure. Il désirait la paix!

Dans quel but?

Il y en a plusieurs sans doute. D'abord il lui faut pouvoir assurer à son peuple qu'il a fait tout son possible pour ne pas entamer un cinquième hiver de guerre; que s'il faut y passer, c'est dû seulement à l'obstination incroyable et "diabolique" des alliés qui en veulent à mort au "vieux dieu allemand". Ensuite, il espérait, (le naïf!) ralentir l'envoi de troupes américaines en France, ainsi que tout l'effort matériel vraiment gigantesque des croisés du Droit. Enfin, et SURTOUT, d'après l'avis unanime des critiques militaires, il lui fallait éviter si possible, une épouvantable *catastrophe militaire.* Tout son front craque. En Belgique, les Franco-Belges-Britanniques avancent journellement malgré une résistance acharnée. Le Boche est *obligé* de lâcher pied et il le prouve avec sa méthode ordinaire: *il brûle tout!* En Picardie, entre Cambrai et St-Quentin, partout les Canadiens, les Australiens, les Anglais et les Français le repoussent. St-Quentin est repris et depassé par les poilus. Enfin, *et surtout en Champagne,* les 4ième, 5ième et 6ième armées françaises les bousculent définitivement. D'après les nouvelles de mardi soir, le Boche est en complète retraite sur un front de quarante-cinq kilomètres! Et c'est là *un secteur capital,* nous l'avons déjà fait remarquer à nos lecteurs.

De plus, nous devons ajouter que cette fameuse ligne Hindenbourg n'est pas, loin de là, une ligne idéale. Ce sont, sur une *profondeur* variant de 10 à 20 kilomètres toutes les fortifications les plus modernes que le génie de l'homme ait pû inventer, véritables labyrinthes de tranchées bétonnées, remplis de nids mortels de mitrailleuses, que les héroïques soldats du droit ont eu à affronter et à conquérir. Car la conquête de ces formidables défenses est pratiquement terminée.

Partout, le résultat de la *bataille de Foch* se perçoit, et, nous faisant ainsi assister à la débâcle prussienne, la ligne Hindenbourg craque ou à déjà craqué, entrainant des propositions de paix de la part du vaincu. Mais, en même temps, craque aussi *"le commandement impérial"* comme nous le prévoyions la semaine dernière.

Nous apprenons en effet, ce mardi soir 8 octobre, qu'après une entrevue "orageuse,—très orageuse—" entre le Kaiser et Hindenbourg, ce dernier a donné sa démission de chef de l'état-major général Allemand.

C'est donc bien toujours à la *bataille de Foch* que nous assistons, ainsi qu'à *la débâcle de l'impérialisme germanique.*

FRANC-COMTOIS.

LE CANADA ET LA FRANCE

Opinions de M. François Veuillot

(Bulletin de Propagande Française)

L'infériorité numérique de la participation canadienne-française a des causes si claires, qu'on n'a pas le droit de l'attribuer à une prétendue défaillance des sympathies ou des courages. Causes générales d'abord. La population de la province de Québec est, en grande majorité, attachée au sol, composée de familles nombreuses, où le père a besoin des bras de ses fils et où le nombre des enfants audessous de l'âge militaire est considérable. Les Anglo-Canadiens, au contraire, ont peu d'enfants et sont, de préférence, employés dans le commerce et dans l'industrie, partant moins enracinés à la terre. Causes particulières ensuite. Il faut bien reconnaître, avec une loyauté qui ne peut déplaire à nos alliés britanniques, que les Anglo-Canadiens n'ont pas montré, dans ces conjonctures, à leurs compatriotes de race française, une grande largeur d'esprit ni une perspicace habileté de manières. Car, enfin, ce n'était pas en appelant les gens de Québec au nom de l'impérialisme anglais, e nleur expédiant comme agent recruteur un pasteur méthodiste ignorant de notre langue, en dispersant la plupart de leurs recrues dans des régiments de formation anglaise qu'on pouvait multiplier chez eux les enrôlements volontaires. Et ce n'était pas davantage en avivant dans la province de l'Ontario la vieille campagne contre l'enseignement du français—cette campagne contre laquelle tout Français se doit de protester avec énergie—qu'on pouvait apaiser leurs antipathies traditionnelles. Car c'est encore un fait historique, dont on ne peut contester l'exactitude ni amoindrir les répercussions, que la profonde et tenace antipathie qui dans le vieux Canada surtout—Québec et Ontario—sépare les deux races. Le loyalisme des Canadiens français pour la couronne d'Angleterre est indiscutable est leur inimitié contre le peuple anglais. C'est un fait douloureux, mais un fait. Je suis de tout mon coeur et de tous mes voeux avec les Canadiens qui, sur l'un et l'autre bord du fossé cherchent à le combler. Je crois qu'un jour eux ou leurs continuateurs obtiendront ce succès. Je l'espère pour le Canada tout entier, et spécialement pour nos frères de race dont l'action sera considérable sur une nation canadienne plus unie. Mais, pour le moment, cette querelle de races existe. Elle a pesé sur les événements actuels et ces événements, qui auraient dû l'adoucir, l'ont quelque-fois aigrie.

Pour aller jusqu'au bout dans la voie de la franchise, il est nécessaire de faire une part, auprès des responsabilités anglo-canadiennes, aux responsabilités.. françaises elles-mêmes. Parmi les Français qui reprochent avec le plus d'amertume à nos frères canadiens une certaine tiédeur à l'égard ne l'ancienne mère-patrie, j'en vois de très avancés dans la politique d'avant-guerre. Croient-ils donc sincèrement que cette politique était très propre à réchauffer les sympathies d'un peuple attaché à ses prêtres et à sa religion?...

Je conclus. Les Canadiens-français ne méritent pas les reproches dont on a voulu les accabler. Si leur participation volontaire à notre cause a été inférieure à ce qu e nous aurions souhaité, 1o elle a été beaucoup plus sérieuse que d'aucuns l'ont fait croire, 2o elle a été entravée et amoindre par des circonstances qui ne permettent pas d'accuser leur coeur et dont il serait injuste de leur faire porter toute la responsabilité. Je n'en regrette pas moins ces circonstances locales et historiques. Je n'en déplore pas moins des campagnes de presse que j'estime —avec bien des Canadien-français— maladroites et fâcheuses. Mais mon affection, mon admiration pour nos frères du Canada demeurent entières. Entière aussi ma confiance dans nos rapports futurs et dans leurs destinées. Et je suis convaincu que c'est notre intérêt, notre devoir, à nos catholiques de France—au point de vue national ausi bien qu'au point de vue religieux—de tendre une main fraternelle aux catholiques du Canada. Comme nos pères les ont aidés jadis à planter la croix sur le sol de leur nouvelle patrie, comme nos missionnaires n'ont pas cessé de les soutenir dans leurs épreuves et dans leurs efforts, nous devons, nous aussi, leur apporter un cordial et précieux appui dans les luttes qu'ils auront encore á poursuivre pour la défense et le développement de la civilisation catholique et française, dont ils sont au nord du Nouveau Monde les champions providentiels. Le problème angoissant de leur participation à la guerre est désormais résolu. Quel que soit le jugement que l'on veuille porter sur leur attitude en face de l'enrôlement volontaire, il ne peut y avoir qu'un avis sur leur obéissance loyale et courageuse à la conscription. Donc, encore un, ce problème est résolu. Ce qui reste à résoudre, c'est le problème de leur avenir. Que deviendra ce rameau français planté en terre d'Amérique? Une telle question ne peut être indifférente aux Français clairvoyants. Nous devons vouloir que ce rameau continue de se chrager de fleurs et de fruits. Nous devons agir conformément à ce vouloir.

François VEUILLOT.

COMMENT ON PERD LA FOI

L'orgueil est à la racine de toute iniquité; il aveugle l'homme sur sa misère et son néant et l'amène peu à peu à ne pas reconnaître pratiquement d'autre Dieu que lui-même: "L'amour-propre dit Pascal, est un excellent instrument à nous crever agréablement les yeux." L'orgueilleux, en effet, ne voit rien en dehors de lui-même; il s'est dressé, je le répète, un piédestal sur lequel il s'adore. Il n'y a au monde que ce qu'il voit, ce qu'il sait, ce qu'il sait, ce qu'il comprend; le reste n'existe pas, quand même la terre entière le proclamerait. L'orgueil, vous le voyez, est une vraie folie des esprits faibles, parce qu'il les pousse à se croire seuls des esprits forts, comme ils disent: d'où le refus de s'abaisser devant une autorité, serait-ce celle de Dieu; d'où la perte de la foi.

Mais, disons-le tout de suite, ils sont très rares les esprits éclairés qui n'ont pas compris que nous sommes ici-bas entourés d'ignorance, de mystères que seule la foi peut expliquer complètement, et la plupart ont été croyants. L'orgueil n'est pas ordinairement la cause directe de la perte de foi; ce sont, le plus souvent, les bas instincts auxquels on ne sait pas résister. C'est une histoire bien triste, mais de tous les jours, que je vais vous raconter.

Voilà un pieux enfant qui vient de faire sa première communion et de recevoir la confirmation: il est sage, et, de dix à quinze ans, on le voit, chaque dimanche, et plus souvent encore, s'agenouiller à la sainte table, avec une foi très vive et très édifiante. Mais, un jour de ses quinze ou de ses dix-huit ans, il n'y paraît plus, et, le visage triste, le regard voilé, il n'ose, de sa place, fixer l'hostie pure et divine que le prêtre donne avec bonheur à ses plus petits camarades. Bientôt, il manque la messe sans scruppule, et, enfin, il ne tarde pas à glise. Inquiétude et reproches de la ne plus mettre les pieds dans une émère et du père, qui se sont aperçus que leur enfant est devenu rêveur d'abord, désobéissant, difficile ensuite, puis insolent même à ses heures.— Maman, laissez-moi tranquille, je vous en prie; je suis assez grand pour savoir ce que j'ai à faire.—Veux-tu parler avec une peu plus de respect à ta mère? insiste le père indigné. Et le jeune homme, sans répondre, prend son chapeau et sa canne, et reprend le chemin du boulevard ou de la ruelle, non sans avoir lancé à son père un regard gouailleur qui en dit long: Toi, tu ferais bien de te taire; car tes exemples... (Et la pauvre mère, qui a tout tenté pour ramener son fils à la pratique de la foi, caresses, menaces, prières, pleure comme autrefois Monique pleurait sur son Augustin. Et le le père devient sombre, en pensant à sa terrible responsabilité et à l'avenir de son fils.

Qui donc a changé ainsi notre enfant? Il était si pieux, si respectueux, si parfait! On dirait vraiment qu'il a perdu la foi? Hélas! ce n'est que trop vrai, Il a perdu la foi, parce que la foi le gênait. Elle lui disait: lutte contre tes passions mauvaises: ne te laisse pas dominer par les sens; ne va pas salir la fleur de ta jeunesse dans de honteuses orgies; éloigne de toi cette idole de chair à laquelle tu as tout sacrifié e tqui t'entraînera peu à peu, d'un plaisir passager dans la boue, au déshonneur, à la perte de la santé, à une mort prématurée peut-être. Fils de Dieu et de l'Eglise, fils de bons parents chrétiens, sors de là, redeviens pur. Mais ce malheureux, qui a vu son énergie première diminuer chaque jour, n'a plus la force de réagir et de reprendre sa liberté; il est enlisé jusqu'au cou et il s'enfonce de plus en plus dans la fange du matérialisme; dès lors, il abandonne toutes les pratiques de la foi de son enfance; il fuit de plus en plus l'Eglise, et il en arrivera peut-être à haïr la religion. Pourquoi? Parce que la religion, parce que la foi, sa foi chrétienne, l'empêche de suivre ses instincts dépravés. Voilà, quatre-vingt-dix fois sur cent, messieurs, la cause de la perte de la foi.

"Oh! si j'avais la foi, disait un jour quelqu'un à Pascal, combien ma conduite serait bonne!" Pascal lui répondit par cette phrase de saint Augustin, que je reprends à mon tour: "Commencez par bien vous conduire, et la foi reviendra."

Je sais bien que certains collets montés viendront me dire, du haut de leurs 18 ou 20 ans: "Pardon, ce n'est pas cela; j'ai étudié le positivisme, le transformisme, le bouddhisme, et leurs oppositions avec la foi chrétienne m'ont troublé et peu à peu éloigné de l'Eglise."—"C'est possible, mon petit, que ces études vous aient troublé. Alors il fallait vous instruire plus à fond de votre sainte religion. Brunetire, Pasteur et toute une pléiade de savants, de philosophes et d'écrivains ont étudié plus que vous toutes ces doctrines en isme et ils n'en sont devenus que plus croyants. Allez, vous ne nous tromperez pas: ce ne sont pas les raisons scientifiques qui vous ont fait abandonner la foi, ce sont des raisons d'un tout autre ordre, que vous connaissez mieux que moi, c'est le désir de vous affranchir de tout frein pour vous mal conduire. Ne me parlez pas ici de science. Peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène! Ce n'est pas la science qui a pu vous faire perdre la foi, ce sont vos mauvaises passions indomptées, voilà tout."

Je ne veux pas nier pourtant, messieurs, que l'éducation sans Dieu et le sarcasme impie ne soient aussi des causes—et très graves—de la perte de la foi. A force d'entendre, comme dans certaines écoles que je pourrais nommer, opposer la révélation à la raison, les origines du monde d'après la bible, que l'on connaît mal, à la description de l'univers d'après les données de la science, l'origine de la vie d'après la foi à la théorie scientifique de la vie; à force d'entendre dire "que l'âme meurt avec le cerveau, que les animaux ont une âme comme les hommes et—méditez, en pleine guerre, la fausseté et la naïveté de cette affirmation—que la science crée le bonheur humain—ô sottise!" — à force d'entendre les leçons d'un maître impie, l'esprit de votre pauvre enfant, qui suit ses cours du certificat d'études, du brevet ou du baccalauréat, se trouble forcément d'abord, puis s'obnubile peu à peu. Parce que l'esprit de votre pauvre enfant, c'est de la cire molle sur laquelle se gravent très vite ces empreintes journalières, ces négations audacieuses finiront nécessairement par effacer, un de ces jours, les empreintes sacrées dont vous aviez orné son âme, si vous ne les entretenez pas toutes fraîches par vos enseignements, vos exemples et vous prières.

Et que dire de l'instruction sans Dieu quand elle est accompagnée de sarcasmes et de moqueries? Chez nous, dit-on, le ridicule tue. Voilà pourquoi les ennemis de l'Eglise manient de bonne heure, et, avec beaucoup d'habileté quelquefois, cette arme redoutable. Que votre enfant, dans telle école, fasse pieusement son signe de croix, le matin et le soir, ou en se mettant au travail ou au réfectoire; qu'il soit appelé en étude, le samedi, pour la confession, et des yeux malins se lèvent vers lui avec des sourires moqueurs. Pauvre petit! Il entend, il regarde, confus. Il a peur: il ne recommencera plus le geste saint et sacré que sa maman lui a appris et tant recommandé; il n'osera plus se lever de sa place à l'étude, le samedi, pour aller à confesse. Les ricanements de quelques grands camarades, peut-être élevés comme lui, mais déjà apeurés et pervertis, l'arrêteront presque toujours. Oh! je sais bien que reculer devant un sourire, quand il s'agit de remplir un devoir, c'est lâche, c'est pitoyable; mais allez demander à un enfant de dix à seize ans le courage et la force de caractère que l'on n'a pas toujours à cinquante! Pauvre enfant, qui perds ta foi dans des écoles où l'enseignement est hostile à ta religion, que je te plains! Il eût mieux valu pour toi mourir au berceau, dans ton innocence baptismale, que de vivre en ce monde privé de la douce lumière de la foi, privé, peut-être éternellement, de Dieu même! Mais, si je te plains, toi pauvre innocent, je suis tenté de jeter l'anathème à ceux qui avaient le devoir sacrosaint de conserver ta foi et de te sauver par elle et qui t'ont perdu en te confiant à des maîtres qui t'ont ravi ce trésor!

Messieurs, mes frères très chers, je vous supplie de faire ici un sérieux retour sur vous-mêmes et de vous demander si vous avez fait tout ce que vous deviez faire pour préserver et conserver intacte la foi de vos chers enfants.

Enfin, ce qui fait perdre souvent la foi, ce sont les mauvaises lectures; et vous savez que, de nos jours, on les trouve partout. Je ne parle pas seulement de ces romans infects, de ces publications ordurières, qu'on dirait importés en France par nos plus mortels ennemis, pour l'affaiblir en la corrompant: je veux parler aussi de ces revues illustrées, au titre flamboyant, qui s'étalent aux devantures des boulevards [...]us fréquentés, comme au coin [...] borgnes. Et, sur ce point, [...]e des malfaiteurs est devenue te[...] que le capitaine-maire, président de la très intéressante Ligue des familles nombreuses, écrivait, l'autre jour, au président de la république lui-même, pour attirer l'attention du gouvernement sur les publications affichées dans les libraires et les kiosques, sur les dessins pornographique qui continuent de plus belle à figurer aux étalages et aux vitrines. Il ajoute: "Nous ne pouvons plus sortir nos enfant sdans les rues, sans qu'il soient scandalisés par ces obscénités. Il faut qu'à chaque instant, nous usions de subterfuges pour leur faire détourner la tête... Nous ne voulons plus que les yeux de nos enfants soient souillés par ces images et ces desseins obscènes étalés partout..." Mais ne parlons pas seulement de ces obscénités. Il y a aussi des livres contre la foi directement, qui n'ont pas d'autre but que de la combattre et de l'anéantir dans les âmes. Il y a aussi des revues, des journaux, qui, régulièrement, systématiquement, attaquent notre foi, tantôt par le sarcasme, tantôt sous le couvert d'une science qui croit tout savoir et qui ignore les premiers éléments du catéchisme et de la théologie.

Eh bien! messieurs, ces livres, ces revues, ces journaux, vous n'avez pas le droit de les lire, à moins d'une autorisation spéciale. L'Eglise, très sagement, vous impose cette défense sub gravi, sous peine de péché grave, parce qu'il y a là un danger mortel pour vos âmes. Vous n'avez pas le droit de les lire, parce que, tout simplement, vous n'avez pas le droit de vous empoisonner.

Mgr Leynaud,
archevêque d'Alger.

ECHOS ET NOUVELLES

RAISONNEMENT BOCHE

Si la présente guerre n'est pas une leçon de morale internationale en même temps qu'une leçon de fait, son objet supérieur et, si j'ose dire, providentiel, est manqué.

Une occasion s'est présentée d'instruire les grands de la terre que les règles de la conduite humaine sont les mêmes, soit qu'il s'agisse des empires, soit qu'il s'agisse des individus, d'établir à leurs yeux et aux yeux de tous, que les calculs vils sont vils sur quelque plan qu'on les combine, que le machiavélisme est un mensonge aussi blâamable et aussi peu profitable aussi bien quand il s'applique aux intérêts publics qu'aux intérêts privés, et que l'équité et la justice sont les règles infaillibles de la vie sociale sur la terre. En un mot, cette guerre a pour objet de démontrer que le Droit prime la force, c'est-à-dire juste le contraire du système allemand.

Eh bien! tant qu'elle n'y sera pas parvenue, elle ne pourra prendre fin, ou bien, si les armes tombent, elle devra recommencer. Car les principes sont éternels et l'ordre ne sera rétabli que quand le militarisme allemand aura été convaincu d'erreur et de folie aux yeux de tous, même de ceux que, depuis plus d'un demi-siècle, il a entraînés et trompés.

L'admirable sérénité d'âme de notre soldat vient de cette convition qui est en lui. Il tient, — sans nuances et sans phrases,—parce qu'il est soutenu par ce sentiment profond et simple. Pour lui, il ne s'agit ni de la querelle économique, ni de la querelle coloniale, ni du Bagdad, ni de l'Orient, ni de la liberté des mers, ni des autres débats d'affaires, en quelque ordre que les range la combinaison diplomatique. Il tient pour que, par sa victoire, la justice soit vengée.

L'antithèse exacte de ce sentiment, c'est le raisonnement que faisait un Boche. L'Allemagne, disait-il, a 70 millions d'habitants, la France 40; donc le Maroc doit appartenir à l'Allemagne et non à la France... C'est le système de l'équité sociale et de la balance internationale par les poids lourds. Je pèse deux cents, donc je dois avoir quatre fois plus de nourriture que celui qui pèse cent; je suis prolifique, donc les miens doivent vivre aux dépens des familles moins nombreuses; je suis un Etat puissant, donc je dois avaler les Etats faibles, comme les gros poissons mangent les petits. David n'est qu'une bouchée pour Goliath... Il est vrai que David, parfois, se met en travers. Le faible ne se laisse pas avaler sans se défendre. Et c'est cela qui s'appelle le Droit.

Gabriel HANOTAUX.
de l'Académie Française.

Les journaux annoncent qu'il n'y aura pas d'élection partielle dans le comté de Morris, pour remplacer feu M. Jacques Parent. On devra attendre aux élections générales.

Le mouvement des idées

(*L'Action Catholique*)

Nous recevons de M. Allan MacDonald, avocat de la Nouvelle-Ecosse, la protestation suivante, datée d'Antigonish, le 16 août:

Les législateurs municipaux en Colombie-Anglaise paraissent d'opinion que la religion n'est plus de nécessité humaine; il est difficile de comprendre, autrement, l'imposition outrageusement oppressive qu'ils font peser sur les biens d'Eglise dans cette province. Les protestations répétées des autorités ecclésiastiques n'ont eu absolument aucun résultat.

"Cela peut sembler une impertinence de la part d'un vulgaire Easterner que de parler ainsi; cependant nous y avons un intérêt vital. Nous avons souvenance d'avoir eu quelque chose à faire dans la colonisation de l'Ouest. Nous étions fiers de notre héritage occidental et désireux de le développer. Il y a plus. Nous avons investi de temps en temps dans cette province des sommes très considérables d'un argent comptant péniblement gagné, pour lequel nous nous attendions à du retour, que sous attendons encore. Outre cela, plusieurs évêques de l'Est avec nombre de prêtres sont partis pour l'Ouest, et leur condition depuis quelques années a été pratiquement insupportable, parce que les églises dans la province de la Colombie-Anglaise sont taxées au delà de toute raison. Le résultat a été que ces chefs religieux ont dû adresser appel sur appel à la population de l'Est, en vue d'épargner à leurs églises et aux biens d'Eglise d'être mis aux enchères.

"Est-il sage pour les gens de la Colombie-Anglaise de continuer à frapper d'amende la religion et à faire échec à la population de l'Est, décourageant ainsi l'envoi d'hommes et d'argent au pays de l'Ouest? Les gens de la Colombie-Anglaise ne devraient pas oublier qu'ils sont déjà en dette envers l'Est pour de grosses sommes avec intérêts sur placements pour lesquels il n'a été fait absolument aucun retour et qui, à cause des taxes, sont un réel fardeau pour ceux qui les ont faits.

"Les corps gouvernants de la Colombie-Anglaise feraient bien de prendre note que la population de l'Est—qui est une population craignant Dieu — n'a aucune sympathie pour la taxation des églises. Le futur promoteur de l'Ouest pourrait bien s'entendre dire, quand il viendra dans l'Est solliciter des capitaux et des immigrants, que nous avons assez de l'Ouest et des ses façons d'agir."

* * *

Nous nous associons à la protestation indignée de notre correspondant.

A première vue, en effet, notre lointaine province du Pacifique, qui est un splendide jardin, est la moins religieuse du pays. Il y a longtemps qu'elle nous inquiète par ses idées hardies, pour ne pas dire ultra-avancées, et que l'état de choses décrit par M. Macdonald nous tire des gémissements. Les églises en Colombie-Anglaises sont couramment taxées, et rien ne les distingue plus du reste des édifices, aux yeux des "législateurs municipaux" ultra-séculiers vertement tancés par notre correspondant néo-écossais, qui se place, avant tout, on l'a vu, au point de vue des affaires.

Or, nous avons maintes fois cité à ce propros un texte qui devrait faire autorité, et tiré du **Wall Street Journal**, l'organe des financiers new-yorkais. D'après cette gazette très renseignée sur les questions financières, et donc "pratiques", un établissement religieux, une église sont un appoint précieux pour la valeur des propriétés avoisinantes, et taxer ces biens, c'est en diminuer la valeur d'attrait, c'est tenter de leur donner, contre toute raison et toute vérité, une pure valeur marchande, et, partant, déprécier la valeur même des propriétés d'alentour.

On n'avait pas besoin du témoignage du **Wall Street Journal** pour juger ainsi. Mais ce témoignage, qui est authentique, ne donne que plus de force à un tel jugement.

Sans doute, l'immunité des biens d'Eglise est, avant tout, une question de droit ecclésiastique, elle tient à un droit que l'Eglise tire de sa propre nature de société parfaite, et non à un simple privilège qui serait octroyé par l'Etat. Mais l'arguement financier en faveur de cette immunité a aussi son poids, quand surtout il émane de gens aussi bien placés que les rédacteurs et les inspirateurs d'un organe comme le **Wall Street Journal**.

BILINGUISME ET SON AVANTAGE

Du rapport de la commission Leathes sur l'enseignement des langues en Angleterre, nou sdétachons le paragraphe suivant d'une importance capitale. Il a trait à l'emploi du gaélique dans l'enseignement de l'anglais aux petits enfants du pays des Galles. On y voit quel avantage constitue l'enseignement bilingue.

"En Galles, dit le rapport, l'étude paralèlle du gaélique et de l'anglais a été couronné par la ligne de conduite tracée par le bureau central d'instruction publique et par les autres autorités qui ont le contrôle de l'instruction publique galloise. Cette ligne de conduite est tout d'abord inspirée par le désir de préserver et de développe- la langue et la littérature nationales. On prétend que l'entraînement bilingue donnera aux enfants gallois une plus grande facilité pour apprendre les autres langues vivantes. Nous admettons que la pleine connaissance d'une deuxième langue crée le désir d'apprendre d'autres langues tandis qu'il est un encouragement à cette étude ainsi qu'un bon entraînement. En Galles, on comence tôt l'enseignement de la deuxième langue (l'anglais ou le gaélique); dans beaucoup d'endroits, l'étude des deux langues est parallèle; dans toutes les écoles galloises, la deuxième langue peut être plus facilement enseignée et apprise que ne peut l'être une deuxième langue dans n'importe qu'elle partie de l'Angleterre ou de l'Ecosse. Et, de fait, nous constatons qu'un nombre considérable d'enfants d'école gallois atteignent un haut degré d'instruction en français, et que le latin n'est nullement négligé. L'enseignement bilingue aide plutôt qu'elle n'empêche à obtenir de tels résultats. Telle est l'opinion des témoins que nous avons interrogés."

LA SOUFFRANCE DES ENFANTS

Un million d'enfants belges souffrent de faim

Ils n'ont pas de nourriture; pas d'habits; leurs joues sont creuses. Ils sont anémiés par la souffrance et la privation.

Jamais encore l'on a vu l'enfance souffrir de la sorte.

Nous vivons dans un pays d'abondance. Donnons à ces enfants qui comptent sur notre charité. Ils sont les martyrs de la brutalité germaniqu .

Le peuple du Canada leur doit cette justice. Ils souffrent pour nous. Donnons leur ce que nous pouvons dépenser sans aucune souffrance de notre part.

Que tout soit envoyé a Comité Belge de Winnipeg ou au Comité Central, 54 rue St-Pierre, Montréal.

NAISSANCE

En cette ville le 6 courrant la femme de M. Antonio Labelle, un fill. Parrain et marraine, M. et Mme Isaïe Lavoie.

AVIS

ACTE POUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

S. R. Chapitre 115

La Cité de Saint-Boniface, Manitoba, par les présentes donne avis qu'elle a, en conformité avec la Section 7 du dit acte, déposé au Bureau du Ministre des Travaux Public à Ottawa et au Bureau du Régistrateur du district d'enregistrement des Terres de Winnipeg au Manitoba, (Bureau des Titres des Terres de Winnipeg), une description de l'endroit et les plans de l'installation de conduits submergés, aux fins de porter les fils électriques à travers la travée-levis du Pont Provencher, qui unit la rue Water de Winnipeg, à la rue Provencher de Saint-Boniface; on se propose de placer ces conduits sous la rivière Rouge, les dits conduits devant être posés entre les piliers trois (3) et quatre (4), côté nord du dit pont, au-dessous du trottoir.

Et prenez avis qu'à l'expiration d'un mois de la date de la première insertion de cet avis, la Cité de Saint-Boniface, en conformité avec la Section 7 du dit Acte, demandera au Ministre des Travaux Publics, à son Bureau à Ottawa, d'approuver le choix du dit endroit et les dits plans, et de permettre la pose de ces dits conduits submergés.

Daté dans la Cité de Winnipeg, Province du Manitoba, ce 19ème jour de septembre A.D. 1918.

Bernier Blackwood & Bernier,
Avocats pour
La Cité de Saint-Boniface.
45—49

Chez Nous et autour de Nous

Les élections des officiers du choeur de la cathédrale pour 1918-1919: Président, M. J.-H. Clément; secrétaire-trésorier, M. Salé; organiste, M. R. Pépin; bibliothecaire, M. L. Levesque; directeur, M. Paul J. Vermander; membres du comité, MM. C.-C Bernier, Z. Bertrand, E. A. Poulani.

Les travaux du pavage de la rue Marion dont le contrat a été accordé à la Cusson Lumber Co., avancent rapidement.

La rue Fleury a été fermé la semaine dernière par un ordre de la cour.

Séance regulière du conseil de ville lundi prochain.

Il y a actuellement deux cas de "Spanish Influenza" à Winnipeg le départment de la cité les a mis en quarantaine.

On a vu plusieurs volées d'oies sauvages la semaine dernière aux environs de River Park.

En certains endroits de la province on rapporte que la récolte des patates donnent environ 200 minots de l'acre.

M Jos. Bleau, de Ponteix, était en voyage d'affaires en cette ville la semaine dernière.

L'installation des officiers de la Cour Taché No. 252 aura lieu ce soir à la salle Lavoie, rue Dumoulin.

Partie de cartes ce soir à la salle Lavoie par les Forestiers Catholiques.

CONTRE LE DIVORCE

(*L'Action Catholique*)

Le Synode Général de l'Eglise d'Angleterre (anglicane) au Canada vient de tenir à Montréal une session triannuelle importante, où furent discutées de graves questions, entre autres la revision du *Prayer Book*, qui est, on le sait, un gros sujet de division parmi les membres de cette Eglise, du fait des tendances modernistes contre lesquelles on éprouve tout de même un impérieux besoin de réagir.

Or, le Synode Général a eu à s'occuper également d'une résolution contre le divorce, soumise à la session par le diocèse (anglican) de Montréal et conçue en ces termes:

"Résolu que, à cause des graves dangers moraux qui résulteraient inévitablement de l'application dans la loi de l'Angletrre touchant le mariage des changements actuellement proposés sous le paravent de sir A. Conan Doyle, le Synode Générale de l'Eglise d'Angleterre au Canada soit respectueusement prié de réaffirmer la croyance de l'Eglise dans l'indissolubilité du mariage sacro-saint et sa détermination de résister à toute tentative pour faciliter le divorce et le remariage; et que copie de cette réaffirmation soit envoyée à l'Eglise-mère d'Angleterre".

Nous avons déjà expliqué en quoi consiste le mouvement lancé par le romancier, si nous avons bonne mémoire, transfuge du catholicisme, et maintenant anticathiolique, sir Arthur Conan Doyle. On voudrait induire le Parlement —jusqu'ici, croyons-nous, on s'est borné à une campagne sur l'opinion publique—à étendre les facilités de divorce et à consacrer l'odieux principe, qu'aprs un certain temps de séparation, les conjoints divorcés puissent, de part et d'autre, convoler en de nouvelles noces.

Mais la protestation rapportée plus haut s'applique aussi bien, dans son fond, à l'état de choses existant ici et que l'on voudrait empirer, en proposant, comme on le fait, l'établissement de cours de divorce dans les provinces. Car nous remarquons dans cette résolution deux points saillants: 1o elle affirme en toutes lettres l'indissolubilité du mariage sacro-saint, 2o elle dénonce toute tentative pour étendre les ravages d'un fléau qui est la ruine de la société, parce qu'il détruit la famille, qui en est cellule-mère.

• • •

Il fait bon d'entendre nos frères séparés, et parmi eux ceux qui se tiennent le plus proche de nous, proclamer l'indissolubilité du mariage. C'est une vérité qui est bien catholique, et pour le maintien de laquelle l'Eglise a tout enduré. Dieu, laquelle est promulguée jusqu'au martyre.

Telle est, d'ailleurs, la loi de pour tous les hommes, pour tous les peuples et toutes les sociétés. Le mariage est un et indissoluble, et nul pouvoir humain, pas même l'Eglise, n'a la faculté de dénouer le lien matrimonial dûment et réellement formé. Par conséquent, nulle puissance que ce soit, législative, exécutive ou judiciaire, n'a le droit de se moquer de la parole divine: *Que l'home ne sépare point ce que Dieu a uni!"*

Voilà ce qu'il faut ne pas se lasser de redire, surtout après les tentatives antifamiliales que nous avons été obligé de dénoncer.

—Mais on accorde déjà le divorce au Canada. Nous convenons bien que la chose nous déplaît, mais il faudrait tout de même s'organiser mieux, et surtout ne plus distinguer entre ceux qui peuvent acheter leur divorce et les pauvres, qui ne le peuvent pas...

—Voilà comment on raisonnait, tout dernièrement encore, dans une foule de journaux canadiens. Eh bien! c'est avec de tels principes que, comme dit l'autre, on s'en va *"chez le diable"!* Comme si le divorce était une question de régime politique et de démocratie! Comme si, lorsqu'il est constaté et avoué qu'un fléau va fondre sur la collectivité, le mot d'ordre des gens sages était de laisser faire, et même d'ouvrir toutes grandes au péril les avenues de la société!...

Encore une fois, nous dénonçons énergiquement ces tentatives pour donner un status légal aux tribunaux de divorce au Canada. Elles ne visent qu'à populariser le divorce, à étendre au centuple les ravages d'un fléau pour l'extirpation duquel on devrait, au contraire, mettre tout en oeuvre, jusqu'aux moyens les plus radicaux!

THEATRES

Walker—La semaine prochaine avec matinée lundi, jour de fête, Harry W. Savage. Présentera le grand drame "Everywoman". Les billets seront en vente vendredi au bureau du théâtre Walker. Il y aura aussi matinée, mercredi et samedi.

Orpheum—La semaine prochaine à l'Orpheum, Mlle Lambert, prima dona au New-York Winter Garden, chantera accompagner de M. Ernest R. Ball et sa dame. Maud Lambert. Belly Dele et B. Burch, comédiens. Katherine Murray et Murry Rubens, pianistes. "A Wedding Day in Dogland". Bennett et Richards, comédiens. John B. Hymer et Grace Dunbar, comédie "Petticoats".

Pantages — Cette semaine les vues animées les plus en vogue.

Dominion—Cette semaine David Wark Griffith pour les dernière trois années cette pièce était intitulée, "The Great Love".

PETITES ANNONCES

A LOUER — Logis de 4 chambres dans le Block Paquin. Prix $15.00 par mois. Pas d'enfant. S'adresser à A. Paquin, 126, rue Aulneau, St-Boniface.

A LOUER—Maisons semie-moderne, rue Dumoulin et autres sur la rue Laflèche. S'adresser au **Manitoba**, 42, avenue Provencher, Saint-Boniface.

ON DEMANDE—Un chauffeur pour le bloc **Manitoba**. S'adresser sur les lieux.

CITE DE ST-BONIFACE

GREFFIER ET TRESORIER DEMANDES

Des demandes d'emploi cachetés avec indication sur l'enveloppe: "Demande d'emploi comme Greffier ou Trésorier", ou encore comme Greffier et Trésorier, remplissant simultanément les deux fonctions", seront reçues par le soussigné jusqu'à 8 heures P.M., lundi le 28 octobre, 1918, pour les dites positions, respectivement.

Les candidats voudront bien mentionner leurs qualifications: expérience en affaires municipales et générales, leur âge et le salaire qu'ils désirent avoir.

Par Ordre,
Ernest GAGNON,
Greffier de la Ville
45—40

Avis—Loi du Service Militaire, 1917

Enregistrement des Citoyens des États-Unis

Les citoyens mâles des États-Unis, vivant au Canada, des AGES 21-30, tous deux compris, DOIVENT S'ENREGISTRER PAR LETTRE RECOMMANDÉE, chez le Registraire militaire légalement nommé pour le district où ils vivent, dans les DIX JOURS IMMÉDIATEMENT SUIVANT LE 28 SEPTEMBRE 1918; et les autres CITOYENS DES AGES 19, 20 ET 31-44, inclusivement, doivent s'enregistrer dans les DIX JOURS QUI SUIVRONT LE 12 OCTOBRE 1918. Il est à noter que SONT COMPRIS TOUS LES SUJETS AMÉRICAINS DES AGES PRÉCITÉS, VIVANT AU CANADA, MARIÉS OU CÉLIBATAIRES, et que SONT AUSSI COMPRIS CEUX QUI ONT OBTENU LEUR EXEMPTION À TITRE DIPLOMATIQUE ou QUI SE SONT ENREGISTRÉS CHEZ UN CONSUL AMÉRICAIN, ou QUI SE SONT ENREGISTRÉS POUR SERVICE MILITAIRE AUX ÉTATS-UNIS.

Ces lettres d'enregistrement peuvent être remises aux Maîtres de postes locaux pour transmission au Registraire à qui elles sont destinées, sous l'autorité de la Loi du Service Militaire.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.

Avis—Loi du Service Militaire, 1917

Aux hommes exemptés comme cultivateurs

En vue de l'importance de laisser un nombre suffisant d'hommes sur les fermes qui contribuent actuellement à l'approvisionnement national des vivres, l'avis suivant est donné par les présentes :

1. LES HOMMES DE LA CLASSE A, PORTEURS, COMME CULTIVATEURS, d'une exemption qui touche à sa fin, ET QUI DÉSIRENT RESTER EXEMPTÉS, doivent COMMUNIQUER AVEC LES REGISTRAIRES légalement nommés pour leurs districts respectifs, et LEUR DEMANDER LA PROLONGATION de leur exemption. Des questionnaires leur seront transmis par le Registraire, et l'exemption additionnelle leur sera accordée sur preuve satisfaisante d'une contribution effective à l'approvisionnement national des vivres.

2. Pour aider à la production durant l'hiver, LES HOMMES AINSI EXEMPTÉS DOIVENT OBTENIR DES REGISTRAIRES UN PERMIS DE S'ENGAGER, POUR LA DURÉE DE L'HIVER, DANS QUELQU'OCCUPATION D'INTÉRÊT NATIONAL, COMME LE TRAVAIL DANS LES FORÊTS, DANS LES MUNITIONS, ETC. L'obtention de ces permis autorisera l'exercice de ces occupations utiles durant la saison d'interruption du travail des champs.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.



Reconnaissance à Luke Fildes

Quand la vie d'un des nôtres est menacée

IL n'y a pas de sacrifices que nous ne soyons prêts à faire, pas de privation que nous ne nous imposions pour assurer à un être qui nous est cher les services des meilleurs médecins, les remèdes les plus coûteux—tout ce que notre dévouement peut nous inspirer pour assurer le soulagement du malade et sa guérison Nos pensées, nos prières, nos espoirs tendent à ce but assurément des plus louables.

Nous ne nous demandons pas **si nous avons le moyen** de faire ces dépenses.

Nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il le faut, et **nous accomplissons l'impossible** — à force d'économie. Nous limitons nos dépenses, nous sacrifions nos goûts, nous nous privons de cent manières pour assurer au cher malade soins, douceurs et confort. Par un effort de volonté, nous avons résolu ainsi la question d'argent.

Dans la crise actuelle qui nous affecte, comme elle affecte le monde entier, l'argent joue un rôle prépondérant. Les dépenses de guerre en achats de toute nature, produits agricoles, grains, beurre, fromage, provisions, articles manufacturés en tous genres, nécessitent des sommes considérables. C'est pour la nation une question vitale.

Il n'y a qu'un moyen de la résoudre :

C'est par l'épargne !

Il faut que, d'un bout du pays à l'autre, se pratique la plus stricte économie, dans les villes et dans les campagnes, dans nos administrations publiques, dans nos municipalités, dans nos familles : il faut que chacun de nous, Canadiens, pratique l'économie, et mette ses épargnes à la disposition de l'Etat pour l'achat des produits nécessaires pour la guerre.

Publiée sous les auspices du Ministre des Finances du Canada.

29